

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2023

### (10H30-12H30) – PROCÈS-VERBAL

---

Corinne François

#### Assemblée générale BruloCalis – 21 juin – 10h30 - Vivaqua (Auditorium)

**Présents à l'Assemblée générale** : Mesdames et Messieurs Marie BIJNENS, Marc LOEWENSTEIN, Stéphane OBEID, Jos RAYMENANTS, Khalid ZIAN, Philippe BRACK, Bernadette JANSSENS, Serge PITET, Irène RIABICHEFF, Anne-Marie VASTESAEGER, Florence CLEMENT et Charlotte WITHOFS.

**Délégués des communes** : Mesdames et Messieurs Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM (Anderlecht), Marie-Pierre BAUWENS (Auderghem), Marc HERMANS (Berchem Saint-Agathe), Mohamed OURIAGHLI (Ville de Bruxelles), Frank VAN BOCKSTAL (Etterbeek), Esmeralda VAN DEN BOSCH (Forest), Serge JANSSEN (Serge JANSSEN), Nora BEDNARSKI (Ixelles), Danielle EVRAUD (Molenbeek Saint-Jean), Philippe BOIKETE (Saint-Josse-Ten-Noode), Cécile JODOGNE (Schaerbeek), Perrine LEDAN (Uccle), Hang NGUYEN (Watermael-Boitsfort), Philippe JAQUEMYNS (Woluwe-Saint-Lambert) et Anne DELVAUX (Woluwe Saint-Pierre).

**Délégués des CPAS** : Messieurs Jean-Claude VITOUX et Pascal DEBOUVERE.

**Partenaires invités** : Monsieur Amaury STAS de RICHELLE (Commissaire aux comptes), BELFIUS, ETHIAS, le SPRB et Vivaqua.

**Personnel de l'Association** : Mesdames et Messieurs Guy AMISI MAKANYAKA, Joao ANDRE, Sanoussy BALDE, Sylvère BIKINDOU, Elodie D'HALLUWEYN, Ibrahim DAAOUAG, Marc DE MEYER, Latifa HAZIM, Sacha LEFEVRE, Carine LORIS, Charlotte MALI, Georgy MANALIS, Céline MERCIER, Philippe MOREAU, Michaël MUNOZ, Justyna PODRAZKA, Nina RAMOS, Jean-Michel RENIERS, Steve ROOBAERT, Valentine SNOECK, Lisa THIBAUT, Raphael TORELLI, Quentin VANHAY, Sophie VAN DEN BERGHE, Etienne VAN DEN HOVE, Patrice VAN LAETHEM et William VERSTAPPEN.

**Excusés** : Mesdames et Messieurs Christian BÉOZIERE (Evere), Cindy DEVACHT (Jette), Jos BERTRAND, Zineb AZMANI MATAR (Koekelberg), Sophie DE VOS, Hervé DOYEN, Geoffroy KENSIER, Olivier MAINGAIN (proc. P. JAQUEMYNS), Catherine MOUREAUX, Vanessa RIGODANZO, Myriem AMRANI, Nicolas LONFILS, Michèle BOVERIE, Elisabetta CALLEGARI, Carla DE JONGHE, Sébastien DEFRANCE, Fabien MAINGAIN, Inne MERTENS

**Absents** : Mesdames et Messieurs Jean SPINETTE (Saint-Gilles), Jonathan BIERMANN, Vincent DE WOLF, Riet DHONT, Sihame HADDIOUI, Patrick LENAERS, Gilles MAROT, Lucie PETRE, Martine RAETS, Michel VAN KERK, Marianne DE RU, David LEISTERH, Harold PEETERS, Patricia VAN DER LIJN, Axelle GRIFFON, Julie FISZMAN et Marcel VERMEULEN.

**Président** : Monsieur Olivier DELEUZE

**Secrétaire** : Madame Corinne FRANÇOIS

# I – Partie thématique

La thématique de notre Assemblée générale sera : « **Les femmes en politique : un état de la question à l'aube des prochaines élections de 2024** » :

- **Clémence DESWERT**, doctorante en science politique / aspirante FNRS au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol) de l'ULB.
- **Meron KNIKMAN**, Présidente - Vrouwenraad.
- **Jaimie JUST**, Conseillère – Égalité et Diversité au CCRE (Conseil des Communes & Régions d'Europe).
- **Laetitia MARTINEZ**, Vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Conseillère municipale à la Ville du Creusot, membre du réseau Élués Locales.

Modératrice : **Joyce AZAR**, journaliste, chroniqueuse à la RTBF, rédactrice en chef de DaarDaar.

## II – Assemblée statutaire

### 1. Vérification des pouvoirs de l'Assemblée

La vérification des pouvoirs de l'Assemblée est validée par les membres de l'Assemblée générale.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des membres représentés.

### 3. Conseil d'administration : démissions et désignations de nouveaux administrateurs

**Olivier DELEUZE** fait le point sur les démissions et désignations intervenues au sein du Conseil d'administration depuis l'Assemblée générale de 2022.

Madame **Sophie de VOS**, Bourgmestre à Auderghem, est désignée en qualité de représentante du parti DéFi au sein du Conseil d'administration de Brulocalis, en lieu et place de Monsieur **Didier GOSUIN**, démissionnaire.

Monsieur **Charles PICQUÉ**, représentant du PS, a démissionné de sa fonction d'Administrateur au sein du CA de Brulocalis suite à la fin de son mandat de Bourgmestre. Comme prévu par nos statuts, n'étant plus mandataire au sein du Conseil communal de Saint Gilles, il doit être pourvu à son remplacement.

Madame **Nora BEDNARSKI**, Conseillère communale à Ixelles (ECOLO - GROEN), est désignée en qualité de représentante de la commune d'Ixelles au sein du Conseil d'administration de Brulocalis, en lieu et place de Monsieur **Maximilien RALET**, démissionnaire.

Monsieur **Philippe ROSSIGNOL**, Secrétaire communal à Berchem-Sainte-Agathe et membre expert au sein de notre Conseil d'administration, a présenté sa démission. Nous procéderons à son remplacement dans les meilleurs délais, dès que la Fédération des Secrétares communaux nous aura communiqué un remplaçant.

## Composition actualisée du Conseil d'administration de Brulocalis

### a) Représentants des communes

| Commune               | Administrateur             | Parti       | Fonction                      |
|-----------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|
| Anderlecht            | Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM | PS          | Conseiller communal           |
| Auderghem             | Marie-Pierre BAUWENS       | ECOLO       | Conseillère communale         |
| Berchem Saint-Agathe  | Marc HERMANS               | IND         | Conseiller communal           |
| Bruxelles             | Mohamed OURIAGHLI          | PS          | Conseiller communal           |
| Etterbeek             | Vincent DE WOLF            | MR          | Bourgmestre                   |
| Evere                 | Christian BEOZIERE         | PS          | Conseiller communal           |
| Forest                | Esmeralda Van den BOSCH    | ECOLO       | Echevine                      |
| Ganshoren             | Serge JANSSEN              | MR          | Conseiller communal           |
| Ixelles               | Nora BEDNARSKI             | ECOLO       | Conseillère communale         |
| Jette                 | Cindy DEVACHT              | GROEN       | Conseillère communale         |
| Koekelberg            | Michel Van KERK            | Défi        | Conseiller communal           |
| Molenbeek Saint-Jean  | Danielle EVRAUD            | MR          | Conseillère communale         |
| Saint-Gilles          | Jean SPINETTE              | PS          | Bourgmestre                   |
| Saint-Josse-Ten-Noode | Philippe BOIKETE           | PS          | Echevin                       |
| Schaerbeek            | Lucie PETRE                | ECOLO       | Conseillère communale         |
| Uccle                 | Perrine LEDAN              | ECOLO       | Echevine                      |
| Watermael-Boitsfort   | Olivier DELEUZE            | ECOLO       | Bourgmestre (Président du CA) |
| Woluwe-Saint-Lambert  | Philippe JAQUEMYS          | Défi        | Echevin                       |
| Woluwe Saint-Pierre   | Anne DELVAUX               | Les Engagés | Conseillère communale         |

Pour rappel, M. Khalid ZIAN a été désigné administrateur représentant la Fédération des CPAS bruxellois, en vertu de l'article 15,§5 des statuts, tels que modifiés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022. Le Président de la Fédération des CPAS a été désigné et siège également au sein du Bureau politique.

### b) Représentants des partis politiques pour compléter les équilibres

| Parti    | Membres CA Partis           | Fonction              | Commune              |
|----------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|
| PS       | <del>(Charles PICQUÉ)</del> | Ex-Bourgmestre        | Saint-Gilles         |
| PS       | Catherine MOUREAUX          | Bourgmestre           | Molenbeek-Saint-Jean |
| PS       | Vanessa RIGODANZO           | Conseillère communale | Auderghem            |
| MR       | Hang NGUYEN                 | Echevine              | Watermael-Boitsfort  |
| MR       | Stéphane OBEID              | Echevin               | Ganshoren            |
| MR       | Patrick LENAERS             | Echevin               | Etterbeek            |
| MR       | Jonathan BIERMANN           | Echevin               | Uccle                |
| PTB      | Gilles MAROT                | Conseiller communal   | Ixelles              |
| PTB      | Riet DHONT                  | Conseillère communale | Ville de Bruxelles   |
| Vooruit  | Jos BERTRAND                | Conseiller communal   | Watermael-Boitsfort  |
| Open VLD | Martine RAETS               | Echevine              | Evere                |
| GROEN    | Jos RAYMENANTS              | Echevin               | Saint-Gilles         |
| GROEN    | Marie BIJNENS               | Echevine              | Koekelberg           |

|             |                  |                     |                      |
|-------------|------------------|---------------------|----------------------|
| ECOLO       | Sihame HADDIOUI  | Echevine            | Schaerbeek           |
| DéFI        | Olivier MAINGAIN | Bourgmestre         | Woluwe-Saint-Lambert |
| DéFI        | Sophie de VOS    | Bourgmestre         | Auderghem            |
| DéFI        | Marc LOEWENSTEIN | Conseiller communal | Forest               |
| Les Engagés | Geoffroy KENSIER | Conseiller communal | Ixelles              |
| Les Engagés | Hervé DOYEN      | Conseiller communal | Jette                |

c) Experts

| Fédération                           | Membres experts                 |                |
|--------------------------------------|---------------------------------|----------------|
| <b>Fédération des Sec. communaux</b> | Patricia VAN DER LIJN           | Expert         |
|                                      | Marcel VERMEULEN                | Expert         |
|                                      | <b>(Philippe ROSSIGNOL)</b>     | <b>Expert</b>  |
| <b>Fédération CPAS (16§1)</b>        | Myriem AMRANI                   | PS             |
|                                      | David LEISTERH                  | MR             |
|                                      | Jean-Claude VITOUX              | Défi           |
|                                      | Harold PEETERS                  | Expert         |
|                                      | Nicolas LONFILS                 | Ecolo          |
|                                      | <b>Fédération des Receveurs</b> | Marianne de RU |

Les membres de l'Assemblée générale ne formulent aucun commentaire et actent les désignations susmentionnées.

## 4. Comptes 2022

**Steve ROOBAERT** expose la note relative aux comptes 2022. Les comptes 2022 ont été validés par le Bureau de 17/04/2023, arrêtés au Conseil d'administration du 26/04/2023 et sont présentés à l'Assemblée générale du 21/06/2023 pour approbation.

### 1° Résumé préliminaire

Brulocalis termine l'année 2022 avec un résultat positif de **3.015kEUR**, principalement lié à la plus-value réalisée lors de la vente de nos anciens bureaux rue d'Arlon. Cette plus-value est déjà comprise dans le montant nécessaire à réaliser l'achat et l'aménagement du bâtiment Rue Royale.

Le résultat en neutralisant cette plus-value est de **251kEUR**.

#### Dépenses :

- Les charges d'exploitation s'élèvent à **4.779k EUR** et sont 10% supérieures au budget (4.326kEUR).

#### Recettes :

- Les recettes s'élèvent à **7.794kEUR**, soit 80% supérieures au budget (4.331kEUR), elles sont principalement composées :
  - La plus-value immobilière qui s'élève à 2.816kEUR et représente 36 % des recettes
  - Des cotisations qui s'élèvent à 2.237kEUR et représentent 29 % des recettes
  - Des subsides qui s'élèvent à 1.877kEUR et représentent 24 % de celles-ci.

## **2° Analyse des variations importantes par rapport au Budget 2022**

### Subsides

Le montant des subsides (**1.877kEUR**) est en ligne avec le budget (1.787kEUR), bien que légèrement supérieur. Quelques variations se compensent et sont principalement liées aux corrections des recettes de 2021. Les recettes des subsides sont estimées lors de l'élaboration des comptes. La recette définitive n'est connue que lors de la finalisation des rapports financiers, soit après que les comptes soient arrêtés.

### Recettes ACS

Le montant des interventions ACS s'élève à **204kEUR** contre un budget de 172kEUR. Nous avons pu récupérer +32kEUR plus qu'estimé.

### Biens et services divers

Le poste Biens & Services divers qui comprend une série de frais de fonctionnement s'élève à **933kEUR**, ce qui est 15% inférieur au budget (1.098kEUR).

Ceci est principalement dû à :

- Une plus faible utilisation des frais « honoraires » (-87kEUR): consultants, comptabilité, intervention projets mobilité-SEDL (-30kEUR), honoraires orateurs (-25kEUR),
- Une plus faible utilisation des « Frais de mission » (-86kEUR): CIC, la location de salles et les frais de catering,
- Une augmentation des frais « Bien Services divers » (+12kEUR) liés aux consommations d'énergie : Gaz + Electricité (+10kEUR)
- Une augmentation des « Frais de gestion du bâtiment » (+17kEUR) :
  - o nous avons limité au minimum les investissements dans le bâtiment actuel, vu le déménagement fin 2022 ;
  - o Indemnité d'occupation entre le moment de vente (juillet) et le déménagement en décembre ;
  - o Les assurances souscrites pour le nouveau bâtiment Rue Royale ;

### Dépenses Personnel et Rémunérations (compte 62)

Les frais de personnel s'élèvent à **3.132kEUR**, en ligne avec le budget 2022 cad 3.023kEUR (+4%).

Les dépenses sont sous contrôle en 2022 mais nous avons subi 5 indexations (+10%).

## **3° Le Compte de résultat**

Après déduction des charges financières, le résultat de l'exercice 2022 s'élève à 3.015kEUR.

Proposition d'affectation du résultat : 3.015kEUR sont affectés aux fonds propres :

- o 2.764k EUR aux réserves disponibles - travaux de l'immeuble ;
- o 251k EUR aux réserves disponibles.

En conclusion, l'année 2022 au sein de Brulocalis a rimé avec une forte reprise d'activités pour nos membres, sans toutefois que les activités en présentiel ne reprennent totalement.

La gestion de la vente du bâtiment et de l'achat de notre nouveau bâtiment Rue Royale a pris beaucoup de temps et d'énergie – mais avec un beau résultat en termes de choix stratégique et impact financier.

Le Bureau du 17/04/2023 a validé les comptes 2022 et le Conseil d'administration du 26/04/2023 les a arrêtés. Les comptes 2022 sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des membres du 21/06/2023.

M . **Amaury STAS de RICHELLE**, Réviseur, rappelle que les membres ont tous reçu au préalable le rapport au Commissaire. Il confirme qu'il a bénéficié d'une très bonne collaboration des équipes et Responsables de Brulocalis, ce qui lui a permis d'effectuer les contrôles d'usage conformément aux normes internationales d'audit. Les comptes 2022 reflètent de façon correcte l'état des recettes et dépenses de Brulocalis. Ainsi, l'opinion émise sur les comptes 2022 est sans réserve.

Le rapport au Commissaire au compte, qui vous a été communiqué, est articulé en différentes parties. Tout d'abord, il y a l'**émission de l'opinion** qui est dans ce cas sans réserve : nous considérons que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Ensuite, nous rappelons à la fois la responsabilité de l'organisation dans l'établissement de ses comptes et également notre responsabilité en tant que Commissaire dans la mission qui nous a été confiée. Nous nous prononçons également sur les autres obligations légales et réglementaires notamment les éventuelles infractions aux statuts et au code des Sociétés. L'opinion concernant les comptes de Brulocalis est sans réserve, nous considérons qu'ils sont tenus conformément aux règles comptables applicables en Belgique

**Frank VAN BOCKSTAL** demande s'il est possible de bénéficier d'informations complémentaires plus précises et chiffrées concernant les futurs travaux dans le bâtiment rue Royale.

**Steve ROOBAERT** : Nous travaillons actuellement sur la rédaction du cahier des charges que nous allons transmettre dans les semaines à venir. Nous développerons ce point lors de la présentation du budget.

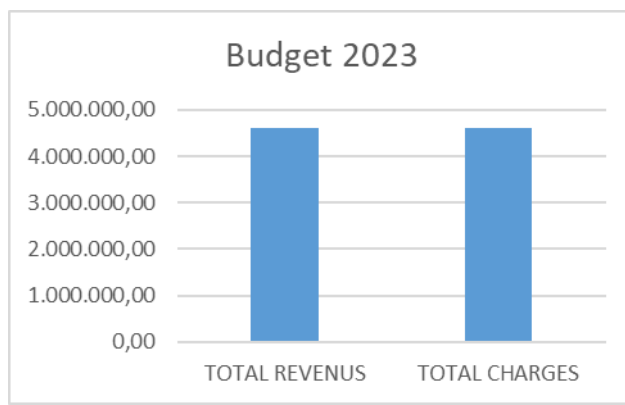
Les membres de l'Assemblée générale approuvent les comptes 2022 à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 5. Budget 2023

**Corinne FRANÇOIS** expose les grandes orientations du budget 2023 :

1. Un **budget stable** pour 2023 : notre masse salariale a beaucoup augmenté en 2022 (10%). Pour compenser cette augmentation de frais, l'équipe de Brulocalis a décidé de diminuer certains coûts : publications/graphisme, traductions, consultance et assistance juridique.
2. **Implémentation de la Gestion Electronique des Document** (teams et SHP Online) en 2023.
3. **Opérationnalisation Plan stratégique** 2022-2026 (prévue en 2022, mais déplacée en 2023).
4. **Organisation des Travaux Rue Royale, 168** : pour un budget estimé dans le cahier des charges à 1.445.000 € htva. Ceci fera néanmoins l'objet d'une note à part lorsque nous aurons identifié de façon plus précise avec notre partenaire et avec l'architecte le montant des travaux prévus. L'estimation de l'enveloppe de subside a été faite par SIBELGA, dans le cadre du projet Renoclick.
5. **L'organisation interne** : Brulocalis va poursuivre son travail de professionnalisation de la structure. Un séminaire de management sera organisé en septembre 2023. Brulocalis va faire un travail de contrôle interne en 2023 (renforcer, analyser et améliorer certains processus-clés).
6. **Validations des factures et paiements** : Depuis début 2023, le processus de validation de factures a été rendu complètement paperless avec l'implémentation de Bob Demat(erialisation) et BOB Approval. L'avantage est une meilleure gestion de nos factures, des approbations et un contrôle interne renforcé.

Le Budget 2023 est présenté par **Steve ROOBAERT**. Il a été préparé en collaboration avec les responsables de services, consolidé par le service financier de Brulocalis, révisé par la Direction, validé par le Management Team du 11/04/2023. Il a été proposé au Bureau du 17/04/2023 et adopté au Conseil d'administration du 26/04/2023. Il est soumis à l'Assemblée générale du 21/06/2023 pour approbation.



|                      |               |
|----------------------|---------------|
| <b>Total revenus</b> | 4.608.130,81  |
| <b>Total charges</b> | -4.606.492,92 |
| <b>Résultat 2023</b> | 1.637,89      |

Pour 2023, Brulocalis prévoit des revenus pour un montant de 4.608KEUR et des charges de 4.606kEUR. Brulocalis prévoit donc un résultat légèrement positif de 1.6kEUR.

En conclusion, le budget 2023 est en équilibre et présente un léger boni de 1.6kEUR.

Le budget pluriannuel (basé sur un modèle de simulation) montre un résultat en déficit pour 2024. Ceci est lié au fait qu'en 2024, nous devons payer le co-working et les frais du nouveau bâtiment, sans avoir les rentrées de locations de nos bureaux rue Royale.

A partir de 2025, nous aurons à nouveau une marge positive.

|                            | <u>Budget 2023</u><br><u>BIS</u> | <u>Plan 2024</u> | <u>Plan 2025</u> | <u>Plan 2026</u> | <u>Plan 2027</u> |
|----------------------------|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Total Revenus</b>       | 4.608.130,81                     | 4.668.462,06     | 4.942.163,63     | 5.091.993,98     | 5.166.895,13     |
| <b>Total Charges</b>       | -4.606.492,92                    | -4.740.632,48    | -4.800.963,79    | -4.946.149,81    | -5.024.980,40    |
| <b>Resultat de l'année</b> | 1.637,89                         | -72.170,41       | 141.199,84       | 145.844,17       | 141.914,73       |

Le budget 2023 est soumis à l'Assemblée générale des membres pour approbation.

**Olivier DELEUZE** remercie Brulocalis pour la qualité du travail réalisé par ses équipes. L'Association est de plus en plus sollicitée par les communes et son expertise est reconnue de tous, les communes et les exécutifs. Il félicite également la Direction pour sa bonne gestion du point de vue financier.

**Frank VAN BOCKSTAL** : La plus-value réalisée s'élève à 2.7M d'€, s'ajoute un montant d'environ 800.000€ (emprunt), ce qui fait un total de 3.5M d'€. Or les dépenses prévues relatives aux futurs travaux dans le bâtiment ne sont pas suffisamment étayées. Est-ce que ce montant de 3.5M d'€ peut être justifié par des données chiffrées précises ?

**Corinne FRANÇOIS** : Nous avons abordé cette question dans le note qui a été présentée lors du dernier Conseil d'administration. Les travaux sont estimés à 1,445M d'€. A ce montant, il faut ajouter le prix de l'architecte, d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage mais aussi des prestations de divers experts qui rendront des avis sur l'état du bâtiment.

Pour ce faire, nous disposons d'un accompagnement de Sibelga qui met à disposition une centrale de marchés qui nous permettra de faire appel à des architectes présélectionnés par leurs soins.

En termes de dépenses, la note prévoyait donc d'additionner la plus-value, les réserves disponibles de l'Association estimées à 1.5M d'€, les subsides (env. 450.000€) et l'emprunt (850.000€), pour un budget total de 5.6M d'€. Cela nous permettrait de mener à bien toute la réalisation de l'opération.

A ce titre, nous travaillons avec le Conseil d'administration et le Bureau politique, qui est l'organe exécutif qui suit de près l'organisation concrète et pratique de ces travaux. Un cahier des charges d'architecture prévoyant la totalité des travaux à réaliser sera soumis au Bureau du mois de juillet prochain.

Par ailleurs, si vous le souhaitez, je peux rédiger une réponse écrite détaillant l'ensemble des chiffres communiqués au Conseil d'administration du 26 avril dernier.

La commune d'Etterbeek représentée par Frank VAN BOCKSTAL s'abstient quant au vote du budget 2023 de Brulocalis. L'Assemblée générale approuve le budget 2023.

## 6. Cotisations 2024 – Montants et Validation du mode de calcul

**Steve ROOBAERT** : Chaque année, nous présentons :

- pour approbation par l'Assemblée générale, le mode de calcul des cotisations des communes pour l'année prochaine ;
- Le montant des cotisations par commune pour l'année prochaine.

### Le mode de calcul des cotisations des communes

Le mode de calcul actuel des cotisations de Brulocalis est joint en annexe à la présente note. Ce mode est le même que celui approuvé par l'Assemblée Générale de l'année passée.

### Les cotisations par commune

À condition de l'approbation du mode de calcul décrit dans le document en annexe, le tableau ci-dessous reprend une estimation des cotisations par commune pour 2024.

| Ville / Commune |                          | Cot 2024 indexée    |
|-----------------|--------------------------|---------------------|
| Commune         | d'Anderlecht             | 213.856,37          |
| Commune         | d'Auderghem              | 68.800,62           |
| Commune         | de Berchem-Sainte-Agathe | 50.892,36           |
| Ville           | de Bruxelles             | 317.491,80          |
| Commune         | d'Etterbeek              | 94.058,55           |
| Commune         | d'Evere                  | 84.564,16           |
| Commune         | de Forest                | 107.692,98          |
| Commune         | de Ganshoren             | 50.993,88           |
| Commune         | d'Ixelles                | 157.616,56          |
| Commune         | de Jette                 | 101.044,00          |
| Commune         | de Koekelberg            | 45.242,38           |
| Commune         | de Molenbeek-Saint-Jean  | 173.164,54          |
| Commune         | de Saint-Gilles          | 93.527,36           |
| Commune         | de Saint-Josse-ten-Noode | 53.571,89           |
| Commune         | de Schaerbeek            | 223.025,34          |
| Commune         | d'Uccle                  | 153.741,39          |
| Commune         | de Watermael-Boitsfort   | 50.861,54           |
| Commune         | de Woluwé-Saint-Lambert  | 111.365,82          |
| Commune         | de Woluwé-Saint-Pierre   | 81.792,17           |
|                 |                          | <b>2.233.303,69</b> |

Le mode de calcul des cotisations est soumis à l'Assemblée Générale pour approbation



Le mode de calcul des cotisations 2024 est approuvé par l'Assemblée Générale.

## 7. Présentation du Rapport d'activité 2022

**Céline MERCIER** réalise la présentation du Rapport d'activité 2022.

## 8. Décharge aux Administrateurs

**Olivier DELEUZE** invite les membres de l'Assemblée générale à se prononcer sur la décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Les membres approuvent à l'unanimité.

## 9. Décharge du Commissaire aux comptes


Les membres approuvent à l'unanimité.

**Olivier DELEUZE** remercie nos membres et partenaires d'avoir participé à cette Assemblée ainsi toutes les équipes de Brulocalis pour l'organisation de cet évènement.

L'Assemblée générale est levée.



Corinne FRANÇOIS  
*Directrice*



Olivier DELEUZE  
*Président*